



Le Diplôme National du Brevet : comment ça marche ?

publié le 09/05/2022 - mis à jour le 14/05/2022

Descriptif :

Vous voulez tout savoir sur le DNB, le contrôle continu, le socle commun, le calcul des points ? C'est par ici !

○ Le contrôle continu.

Pendant l'année de 3e comme tout au long du Cycle 4, **toutes les matières** contribuent à l'**acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture**, qui comprend :

▶ **5 domaines.**

▶ **8 composantes**, le domaine 1 étant subdivisé en 4 composantes :

* 1.1 = *langue française*

* 1.2 = *langues étrangères (LV1, LV2, langues anciennes)*

* 1.3 = *langages scientifiques et mathématiques*

* 1.4 = *langages des arts et du corps*

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture concerne les élèves âgés de 6 à 16 ans. Il identifie les connaissances et les compétences indispensables qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Ce nouveau socle entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2016.



Chaque composante peut rapporter de 10 à 50 points, jusqu'à un total de 400 points.

N.B. : pour les élèves étudiant le latin, un bonus de 20 points maximum peut être accordé en fin de 3e !

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

Attention !

Même si seules 6 disciplines peuvent être évaluées au DNB, il ne faut négliger aucune matière en 3e, car toutes concourent à l'évaluation finale du Socle Commun et pourront être poursuivies après la classe de 3e.

○ Les épreuves écrites et orale.

Voici le détail des épreuves qui attendent les élèves en fin d'année. Les dates provisoires pour la session 2022 sont :

- ▶ **l'oral** : date à confirmer.
- ▶ **les écrits** : **jeudi 30 juin** pour le Français et les Mathématiques, et le **vendredi 1er juillet** pour l'Histoire-Géographie-EMC et les Sciences.



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min. | oral individuel | 100 POINTS

ou

25 min. | oral collectif | 100 POINTS



Remarque : un article spécifique à la préparation de l'oral sera mis en ligne plus tard dans l'année...

○ Les mentions.

En additionnant les points du contrôle continu et les points obtenus aux 5 épreuves, on obtient **un total sur 800 points**, qui définit si l'élève obtient son DNB ou une mention.

Voici le détail du nombre de points correspondant au DNB et à chacune des mentions :

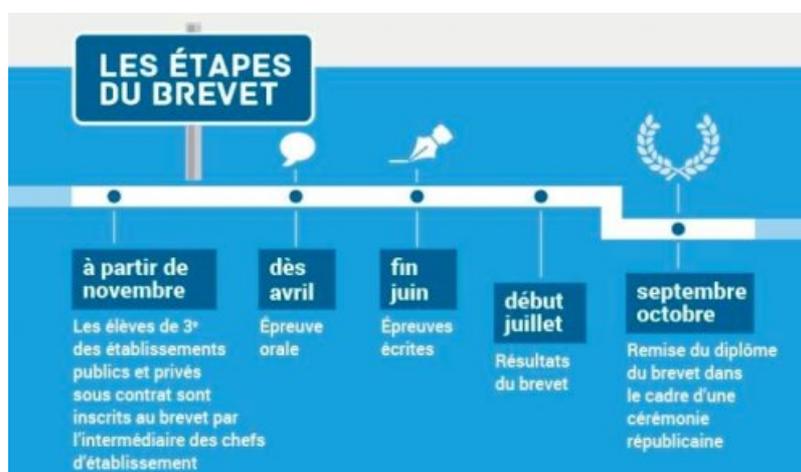


Visez l'excellence !

Même si vos résultats de l'année laissent envisager que vous obtiendrez votre DNB sans difficulté, ne vous en contentez pas : faites un maximum d'efforts pour obtenir une mention, qui récompensera vos efforts !

○ Le calendrier.

Pour résumer, voici le calendrier général de l'année à venir :



Vous pouvez aussi retrouver ici [le calendrier 2019-2020 de l'année de 3e](#) au collège Marcel Pagnol.

○ Les aides pour réussir le DNB.

Pour vous préparer au mieux au DNB, vous pouvez bénéficier de plusieurs dispositifs d'aide.

- **Devoirs Faits** vous aident à vous organiser dans votre travail de révision et de méthodologie.
- **Les aménagements d'examen** (à demander avant le 18 octobre 2021) s'adressent aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage et relevant d'un dispositif d'accompagnement (PAP, PPS).
- **Le choix du DNB professionnel** peut s'adresser à des élèves ayant rencontré des difficultés particulières au cours de leur scolarité et bénéficiant notamment d'un PPRE en 3e.

DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - janvier 2018

Ces aménagements sont à décider en concertation entre l'Élève, sa famille, les Professeurs Principaux et la Cheffe d'Établissement.

Pour toute interrogation sur le DNB et son organisation au cours de cette année scolaire, n'hésitez pas à venir rencontrer les Professeurs Principaux et Professeur Référent PPRE de 3e, ou à leur poser toutes vos questions en utilisant la messagerie Icart !

Source des informations contenues dans cet article :

<https://www.education.gouv.fr/cid2619/le-diplome-national-du-brevet.html> ↗



Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.